



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

SEE

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu la décision n°2025-047 du 12 novembre 2025 relative à la composition des jurys des diplômes nationaux de la composante SEE ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFRR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de la licence sciences de la vie et de la terre de la composante SEE est composée comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Sciences de la vie et de la terre Parcours Enseignement	L2 (et L.OSC)	KERHERVE Philippe *LASSERRE Eric	MCF MCF	kerherve@univ-per.fr eric.lasserre@univ-perp.fr	LONCKE Lies LASSERRE Eric AUBERT Dominique	PR MCF MCF
	L3 (et L.OSC)	JATIAULT Romain *LASSERRE Eric	MCF MCF	lies.loncke@univ-perp.fr eric.lasserre@univ-perp.fr	KERHERVE Philippe LASSERRE Eric FALIEUX Elisabeth	MCF MCF MCF
LICENCE Sciences de la vie et de la terre Parcours Géosciences	L2	KERHERVE Philippe *LONCKE Lies	MCF PR	kerherve@univ-per.fr lies.loncke@univ-perp.fr	AUBERT Dominique JATIAULT Romain BOURRIN François	MCF MCF MCF
	L3	JATIAULT Romain *KERHERVE Philippe	MCF MCF	lies.loncke@univ-perp.fr kerherve@univ-perp.fr	AUBERT Dominique CERTAIN Raphael BOURRIN François	MCF MCF MCF
LICENCE Sciences de la vie et de la terre Parcours JPE	L2	AUBERT Dominique *KERHERVE Philippe	MCF MCF	dominique.aubert@univ-perp.fr kerherve@univ-perp.fr	FAVORY Jean-Jacques LEFEBVRE Marion GALLAND Caroline	MCF 2nd degre 2nd degre

Article 2 : La décision n°2025-047 susvisée du 12 novembre 2025 est abrogée pour ce qui concerne la licence sciences de la vie et de la terre et ses trois parcours : Enseignement, Géosciences et JPE
Article 3 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le: 3 avril 2026

Le Président

Yvan AUGUET

